

COMMISSION DE LA CAISSE DE PEREQUATION



Réunion Plénière du 05 Mai 2021



PROCES-VERBAL N° 01

Etaient Présents : Bertrand VOISIN (Président du District)
MARC Didier (Trésorier du District)
Dominique DE LA COTTE (Président de la CDA)
Sylviane ENEU (Secrétaire Administrative du District)

1. Point de contrôle sur le suivi de la Caisse de Péréquation pour la saison 2020-2021 :

Sur décision du gouvernement français, la Fédération Française de Football a décidé d'arrêter les championnats amateurs à la date du 13 Mars 2020 à la suite de la pandémie COVID 19 qui sévit sur le territoire Français.

La saison étant déclarée saison blanche

Les comptes et prélèvements ont été arrêtés au 25 octobre 2021.

Le président satisfait de la tenue de cette caisse de péréquation, constate un budget bien maîtrisé. Il faut remercier Sylviane ENEU et Dominique DE LA COTTE pour le suivi régulier et la vigilance lors des désignations pour rester sur le budget fixé par la commission des finances.

Le service administratif du District du Calvados va effectuer les remboursements sur le compte des clubs pour le trop prélevé en fonction des compétitions.

La catégorie U18 est en déficit de **327.91 €**, **5.96 €** devrait être débité sur les comptes clubs, le Comité Directeur a décidé (exceptionnellement pour cette saison et en raison du COVID) de ne pas réclamer le moins perçu aux clubs participant au championnat U18.

ANNEXE 1 - Bilan caisse de péréquation au 30/10/2020 concernant l'ensemble des compétitions : départementale D1-D2-D3, U 18 et U 15.

2. Préparation de la saison 2021-2022 :

Nous attendons le nouveau barème des frais kilométriques de la FFF, nous nous alignerons sur ce dernier en cas de changement.

- Les prélèvements pour la saison prochaine seront :
 - Départementale 1 : 9 prélèvements de **95 €** soit un total pour la saison de : **855 €**
 - Départementale 2 : 9 prélèvements de **90 €** soit un total pour la saison de : **810 €**
 - Départementale 3 : 9 prélèvements de **85 €** soit un total pour la saison de : **765 €**
 - U 18 : 8 Prélèvements de **85 €**, pour les clubs disputant le championnat U 18 Automne et Printemps, soit un total de **680 €**.
 - 4 Prélèvements de **85 €**, pour les clubs ne disputant que le championnat U 18 Automne ou Printemps, soit un total de **340 €**.

- U 15 : 8 Prélèvements de **65 €**, pour les clubs disputant le championnat U 15 Automne et Printemps, soit un total de **520 €**.
- 4 Prélèvements de **65 €**, pour les clubs ne disputant que le championnat U 15 Automne ou Printemps, soit un total de **260 €**

Nous attendons de voir si la création d'un championnat U16, dans ce cas le paiement des arbitres sera intégré aussi à une caisse de péréquation spécifique à cette catégorie. Le montant des prélèvements sera alors fixé en fonction du nombre d'équipes, il pourrait être d'un montant de **70 €**, soit un total de **560 €** pour 8 prélèvements.

Les coupes du calvados, toutes les catégories allant de U15 aux Vétérans, sont aussi gérées par la caisse de péréquation.

Le Président de séance

Bertrand **VOISIN**

Le Secrétaire de séance

Dominique **DE LA COTTE**



CAISSE DE PEREQUATION

CHAMPIONNATS DU DISTRICT DU CALVADOS DE FOOTBALL 2020 - 2021

Départementale 1

Départementale 2

Départementale 3

Bilan au 05 Mai 2021

CHAMPIONNATS	Nombre de clubs	Montant Prélèvement	Prélèvement effectué par club au 31/05/2018	Prélèvement totaux effectués	Montant total frais arbitrage réglés	Excédent	Somme à créditer sur compte club	OD à passer en compta
Départementale 1	28	95 €	190 €	5 320,00 €	4 348,71 €	971,29 €	34,69 €	34,69 €
Départementale 2	47	90 €	180 €	8 460,00 €	6 095,61 €	2 364,39 €	50,21 €	50,21 €
Départementale 3	59	85 €	170 €	10 030,00 €	7 321,35 €	2 708,65 €	45,91 €	45,91 €



CAISSE DE PEREQUATION



CHAMPIONNATS DU DISTRICT DU CALVADOS DE FOOTBALL 2020 - 2021

U 18 DEPARTEMENTAL 1

U 18 DEPARTEMENTAL 2

U 18 DEPARTEMENTAL 3

Bilan au 05/05/2021

CHAMPIONNATS	Nombre de clubs	Montant Prélèvement	Prélèvement effectué par club au 31/05/2018	Prélèvement totaux effectués	Montant total frais arbitrage réglés	Excédent	Somme à créditer sur compte club	OD à passer en compta
AUTOMNE	55	80 €	80 €	4 400,00 €	4 721,91 €	moins 327,91	0,00 €	0,00 €
TOTAL	55			4 400,00 €				



CAISSE DE PEREQUATION



CHAMPIONNATS DU DISTRICT DU CALVADOS DE FOOTBALL 2020 - 2021

U 15 DEPARTEMENTAL 1

U 15 DEPARTEMENTAL 2

U 15 DEPARTEMENTAL 3

Bilan au 05 Mai 2021

CHAMPIONNATS	Nombre de clubs	Montant Prélèvement	Prélèvement effectué par club au 31/05/2018	Prélèvement totaux effectués	Montant total frais arbitrage réglés	Excédent	Somme à créditer sur compte club	OD à passer en compta
AUTOMNE	57	60 €	60 €	3 540,00 €	2 980,64 €	559,36 €	9,81 €	9,81
TOTAL	57			3 540,00 €				